

Juin 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

# Econopolis Climate Fund

Gestionnaires du compartiment :



**Bernard Thant**



**Gino Delaere**

## Description du compartiment

Econopolis Climate Fund est un compartiment de Econopolis Funds SICAV, une société UCITS luxembourgeoise, avec le luxembourgeois BLI – Banque De Luxembourg Investments – opérant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions en tant que société de gestion, et Econopolis Wealth Management NV agit comme délégataire de la gestion de portefeuille.

## Vue d'ensemble du compartiment

### General

|                                                                      |                                            |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Compartiment de :                                                    | <b>Econopolis Funds</b>                    |
| Date de lancement :                                                  | <b>Août 2021</b>                           |
| Horizon d'investissement :                                           | <b>5 ans</b>                               |
| Devise :                                                             | <b>EUR</b>                                 |
| Parts :                                                              | <b>Capitalisation &amp; Distribution</b>   |
| Code ISIN Classe I Capitalisation :                                  | <b>LU2271208279</b>                        |
| Code ISIN Classe I Distribution :                                    | <b>LU2271208352</b>                        |
| Encours :                                                            | <b>EUR 113.72 M</b>                        |
| Rapport de la VNI :                                                  | <b>Fundsquare, Bloomberg, Reuters, ...</b> |
| Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation* : | <b>1.0 % (CAP &amp; DIS)</b>               |
| Frais de transaction :                                               | <b>0.1% (CAP &amp; DIS)</b>                |
| Commission de performance :                                          | <b>s.o.</b>                                |
| Frais d'entrée :                                                     | <b>max. 3.0%</b>                           |
| Classification SFDR* :                                               | <b>Compartiment Article 8</b>              |
| Autorisé en :                                                        | <b>Belgique</b>                            |

|                                      |                         |              |              |                           |              |
|--------------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|---------------------------|--------------|
| <b>Valeur nette d'inventaire</b>     | <b>I-Capitalisation</b> |              |              | <b>I-Distribution</b>     |              |
| <b>LU2271208279</b>                  | <b>EUR 128.3</b>        |              |              | <b>EUR 128.15</b>         |              |
| <b>Rendements annuels I(CAP)</b>     | <b>2025</b>             | <b>2024</b>  | <b>2023</b>  | <b>2022</b>               | <b>2021</b>  |
| <b>LU2271208279</b>                  | <b>5.10%</b>            | <b>3.20%</b> | <b>2.60%</b> | <b>-10.90%</b>            | <b>2.30%</b> |
| <b>Rendements cumulés I(CAP)</b>     | <b>Year To Date°</b>    |              |              | <b>Month To Date°</b>     |              |
| <b>LU2271208279</b>                  | <b>26.43%</b>           |              |              | <b>0.45%</b>              |              |
| <b>Rendements actuariels° I(CAP)</b> | <b>1 an</b>             | <b>3 ans</b> |              | <b>Depuis la création</b> |              |
| <b>LU2271208279</b>                  | <b>32.10%</b>           | <b>8.50%</b> |              | <b>5.23%</b>              |              |

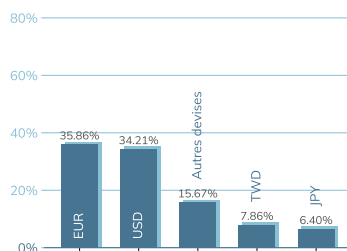
## Évolution de la VNI° Econopolis Climate Fund (LU2271208279; CAP)



Avertissement : Les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs et de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes.

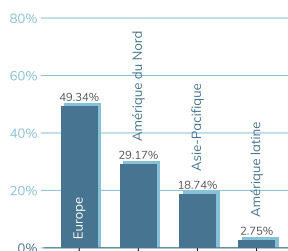
### Répartition par devise

pourcentage du total\*

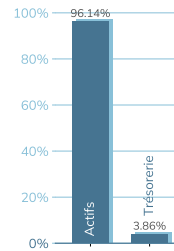


### Répartition géographique d'actifs

\*pourcentage d'actifs du compartiment



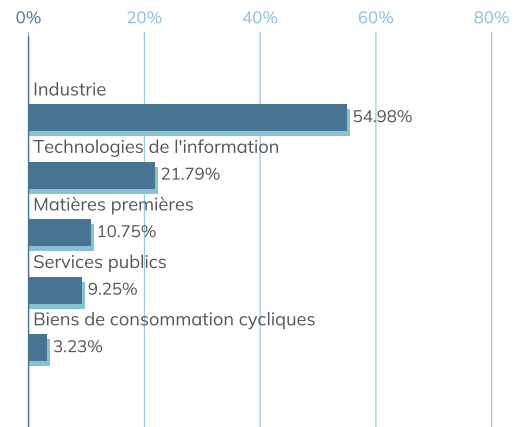
### Allocation d'actifs



|    | Aperçu d'actifs              | % Total | Devise |
|----|------------------------------|---------|--------|
| 1  | Infineon Technologies AG Reg | 4.92    | EUR    |
| 2  | Veolia Environnement SA      | 4.23    | EUR    |
| 3  | Delta Electronics Inc        | 4.13    | TWD    |
| 4  | Chroma Ate Inc Reg           | 3.68    | TWD    |
| 5  | Cie de Saint-Gobain SA       | 3.5     | EUR    |
| 6  | ABB Ltd Reg                  | 3.49    | CHF    |
| 7  | Trane Technologies Plc Reg   | 3.46    | USD    |
| 8  | Iberdrola SA                 | 3.46    | EUR    |
| 9  | Schneider Electric SE        | 3.36    | EUR    |
| 10 | Air Liquide SA               | 3.24    | EUR    |

Nombre de positions° : 44

## Répartition sectorielle d'actifs

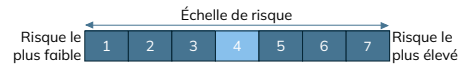


## Commentaire du gestionnaire

En juin, les gestionnaires ont opéré une nette rotation en prenant des bénéfices sur la poche technologique au profit d'infrastructures purement liées au climat. Les solides performances des sociétés de semi-conducteurs et de réseaux telles que Broadcom, Arista Networks et Taiwan Semiconductor offraient un excellent moment pour vendre ces positions. La pondération dans les sociétés électroniques taiwanaises Chroma ATE et Delta Electronics a également été abaissée après le rallye de cours antérieur. Grâce aux capitaux libérés, l'attention du compartiment a été résolument réorientée vers les piliers des énergies renouvelables et de l'électrification. Les gestionnaires ont accru l'exposition au fabricant danois d'éoliennes Vestas Wind Systems et au producteur américain de panneaux solaires First Solar, soutenus par un environnement politique toujours favorable au déploiement de l'énergie propre. Enfin, des spécialistes des infrastructures tels qu'Eaton et GE Vernova ont également été achetés. L'extension et la modernisation structurelles du réseau électrique demeurent en effet cruciales pour faciliter avec succès la transition énergétique mondiale dans les années à venir.



## Risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous encaissez le produit de manière anticipée, ce qui peut réduire le montant que vous récupérerez. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de la valeur en raison des mouvements de marché ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Ce produit est classé 4 sur une échelle de 7, ce qui correspond à un niveau de risque moyen. Les pertes potentielles résultant des performances futures sont estimées comme moyennes. Des conditions de marché défavorables peuvent toutefois affecter négativement notre capacité à vous payer. **Vous devez tenir compte du risque de change.** Vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de votre devise de référence, de sorte que le rendement final dépendra du taux de change entre ces devises. Ce risque n'est pas repris dans l'indicateur de risque ci-dessus. Le compartiment est en outre exposé à d'autres risques matériellement pertinents qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque. D'autres facteurs de risque peuvent exister. Ce produit n'offre aucune protection contre les évolutions futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser le montant dû, vous pouvez perdre la totalité de votre investissement. De plus amples informations pour les investisseurs sont disponibles sur : [link](#)

## Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable fondée sur quatre stratégies : sélection négative<sup>o</sup>, screening fondé sur des normes<sup>o</sup>, intégration ESG<sup>o</sup>, et une approche best-in-universe dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction pétrolière et gazière nuisible sont exclues. Ce compartiment utilise également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien suivant [link](#). Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

## Politique d'investissement

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, via un portefeuille géré activement, une plus-value à long terme sur leur investissement. Le compartiment doit détenir au moins 90% de ses actifs nets en actions. Le compartiment investit en actions et autres instruments de capitaux propres d'entreprises actives sur les marchés développés (tels que, sans s'y limiter, l'Europe, les États-Unis et le Japon) et peut également investir dans des entreprises actives sur les marchés émergents. L'univers d'investissement du compartiment est constitué en vue de sélectionner des entreprises dont le modèle économique vise à proposer des solutions, ou des composantes de celles-ci, aux défis croissants liés au changement climatique, ou des entreprises qui ont adapté leur modèle économique à cet objectif. Il n'existe aucune limitation ou restriction en ce qui concerne les devises ou les régions géographiques. Les choix du Gestionnaire d'investissement sont discrétionnaires et reflètent ses attentes et ses positions stratégiques. La sélection des investissements repose sur des évaluations financières continues, l'analyse de l'environnement macroéconomique et le profil spécifique de l'émetteur, les évolutions futures, etc. La politique d'investissement du compartiment repose sur trois piliers dans la sélection des actions : une approche disciplinée en plusieurs étapes dans la recherche et l'analyse du Gestionnaire d'investissement, une philosophie unique sans référence à un benchmark et l'importance de la recherche sur le terrain. Les investissements sont réalisés sur la base de convictions plutôt que sur des benchmarks : conviction dans les thématiques, conviction dans les pays et conviction dans les entreprises. Le compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés, tels que des futures, des options, des contrats de change à terme, des credit default swaps ou des swaps de taux d'intérêt, afin de réaliser ses objectifs d'investissement et de couvrir les risques. Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Une politique d'investissement durable s'applique à ce compartiment et peut être consultée sur <https://www.econopolis.be/en/sustainabilitylink>. Des informations complémentaires sur la durabilité sont disponibles dans le prospectus du fonds. Benchmark : Le portefeuille est géré activement sur une base discrétionnaire sans référence à un benchmark. Les investisseurs peuvent obtenir un résumé des droits des investisseurs (disponible en néerlandais, français et anglais) sur cette page web : [link](#)

## Réglementation fiscale

Précompte mobilier sur les dividendes\* : 30.% (uniquement applicable au DIS)  
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de vente\* : 1.32% (max. €4.000) (uniquement applicable au CAP)  
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de conversion\* : CAP -> DIS : 1.32% (max. €4.000) ; DIS -> CAP : 0%.  
 \*applicable aux personnes physiques résidant de Belgique

## Avertissement

Le compartiment a été approuvé exclusivement pour distribution en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Le prospectus et le document d'informations clés (KID) sont disponibles sur le site [www.fundsquare.net/homepage](http://www.fundsquare.net/homepage), où la valeur nette d'inventaire est également publiée. Ce document est un document d'information générale destiné à un large public et ne tient pas compte de la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation n'a été réalisée quant aux connaissances et à l'expérience du lecteur, ni quant à sa situation financière ou à ses objectifs d'investissement. Les instruments financiers mentionnés dans ce document peuvent dès lors ne pas être appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document contient uniquement des informations sur le produit et ne peut être considéré comme un conseil en investissement. La société de gestion désignée de l'OPC est de nationalité luxembourgeoise et peut décider d'arrêter la commercialisation du compartiment en Belgique. Document commercial : Ceci est une publicité. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.

## Contact

Econopolis wealth management NV  
 Sneeuwbeslaan 20 BAL 12  
 2610 Wilrijk

Tel. +32 3 3 666 555  
[info@econopolis.be](mailto:info@econopolis.be)  
[www.econopolis.be](http://www.econopolis.be)  
 Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

## Termes techniques°

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Rendement actuariel</b>             | Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestissement des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.                                           |
| <b>Frais de gestion</b>                | La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.                                                                                                                                             |
| <b>Fundsquare</b>                      | Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).                                                                                                               |
| <b>Classification SFDR</b>             | Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.                                                                |
| <b>VNI (Valeur Nette d'Inventaire)</b> | Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).                                                                                                                              |
| <b>Nombre de positions°</b>            | Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.                                                                                                                                                          |
| <b>Sélection négative</b>              | Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.                                                                                                                                                                  |
| <b>Filtrage fondé sur les normes</b>   | Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.                     |
| <b>Intégration ESG</b>                 | Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.                                                                                   |
| <b>Month To Date</b>                   | Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).                                                                                |
| <b>Year To Date</b>                    | Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).                                                                       |
| <b>Biens de consommation de base</b>   | Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande. |
| <b>Biens de consommation</b>           | Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession. |
| <b>Pays émergents</b>                  | Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.                                                                      |